

Fermeture de Lettres-clés dentaires

- *Date de mise en application :* **01/12/2014**
- *Textes associés :*
Décision UNCAM du 15/10/2013 **JO du 08/12/2013**
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=E41BB030F681BFD21129D8E7248989DA.tpdjo08v_1?cidTexte=JORFTEXT00028280249&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028280199
- *Professionnels de Santé concernés :* **Prescripteurs et Chirugiens-dentistes**
- *Cahier des Charges SESAM-Vitale concerné :* **1.40**
- *Référentiel TLA concerné :* **Oui**

Communication aux Professionnels de Santé

- *Titre de la fiche*
- *Référence*

Contexte de l'évolution

La CCAM Dentaire est entrée en vigueur au 01 juin 2014. La période dérogatoire accordée pour la facturation en cotation NGAP des codes prestations « PRO » « SC » « SCM » et « SPR » prend fin au 30 novembre 2014. Ces prestations doivent être fermées au 1^{er} décembre 2014.

Modalité de mise en oeuvre

La table 1 de l'annexe 2 au cahier des charges SESAM-Vitale évolue en conséquence :
Fermeture des actes « **PRO** » « **SC** » « **SCM** » et « **SPR** » au **01/12/2014**.

Légende

Texte surligné en jaune Ajouts par rapport au CDC SESAM-Vitale

 Détail de l'évolution

- **Les modifications apportées à la table 1 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 1 : table des codes prestations

Code Prestation	Libellé du code prestation	Date de fin de validité (*)	Type de prestation (*)	Type de nomenclature (**)	Groupe fonctionnel (**)		Top Codage affiné (**)
					général	détail	
.../...							
PRO	Prothèse dentaire par stomatologue	30/11/2014	Support	NGAP	Soins Dentaires	Prothétiques	Non
.../...							
SC	Soin conservateur par dentiste	30/11/2014	Support	NGAP	Soins Dentaires	so	Non
SCM	Soins conservateurs par médecin	30/11/2014	Support	NGAP	Soins Dentaires	so	Non
.../...							
SPR	Acte de prothèse dentaire par Chirurgien-dentiste	30/11/2014	Support	NGAP	Soins Dentaires	Prothétiques	Non
.../...							

(*) Uniquement en version 1.40 – Addendum 2bis et suivantes

(**) Uniquement en version 1.40 – Addendum 6 et suivantes

Test n°1	CAS NON PASSANT									
	→AMO – Motif du refus : ce code acte n'est plus facturable à cette date. AMO→					→AMC - AMC→				
CPS 18 DEDANS	Situation au regard du parcours de soins : Le patient est orienté par son médecin traitant le docteur GENE Alain (IPS à O et Top MT à O)									
CV 0102 ALEXANDRE	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage	Date de facture	Date des soins	Montant facturé	Base de remb.	Justificatif d'exo.	Part AMO	MTM	Part AMC
Assurance maladie	PRO 50,00 (PU 2,15)		02/01/2015	02/01/2015	0,00	0,00	0% code 0	0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Catégories et cartes PS concernés : Généralistes Spécialistes Dentistes 01 18 18B 19 45										

Test n°2	CAS NON PASSANT									
	→AMO - Motif du refus : ce code acte n'est plus facturable à cette date. AMO→					→AMC - AMC→				
CPS 19 ROULETTE	Situation au regard du parcours de soins :									
CV 0102 ALEXANDRE	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage	Date de facture	Date des soins	Montant facturé	Base de remb.	Justificatif d'exo.	Part AMO	MTM	Part AMC
Assurance maladie N° de dent traitée : 12	SC 9,00 (PU 2,41)		02/01/2015	02/01/2015	0,00	0,00	0% code 0	0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Catégories et cartes PS concernés : Dentistes										
19										

Test n°3	CAS NON PASSANT									
	→AMO - Motif du refus : ce code acte n'est plus facturable à cette date. AMO→					→AMC - AMC→				
CPS 18 DEDANS	Situation au regard du parcours de soins : Le patient est orienté par son médecin traitant le docteur GENE Alain (IPS à O et Top MT à O)									
CV 0102 ALEXANDRE	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage	Date de facture	Date des soins	Montant facturé	Base de remb.	Justificatif d'exo.	Part AMO	MTM	Part AMC
Assurance maladie	SCM 9,00 (PU 2,41)		02/01/2015	02/01/2015	0,00	0,00	0% code 0	0,00	0,00	0,00
N° de dent traitée : 12 (uniquement pour les spécialités 18 et 45)					0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Catégories et cartes PS concernés : Généralistes Spécialistes Dentistes 01 18 18B 19										

Test n°4	CAS NON PASSANT									
	→AMO - Motif du refus : ce code acte n'est plus facturable à cette date. AMO→					→AMC - AMC→				
CPS 19 ROULETTE	Situation au regard du parcours de soins :									
CV 0102 ALEXANDRE	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage	Date de facture	Date des soins	Montant facturé	Base de remb.	Justificatif d'exo.	Part AMO	MTM	Part AMC
Assurance maladie N° de dent traitée : 12	SPR 50,00 (PU 2,15)		02/01/2015	02/01/2015	0,00	0,00	0% code 0	0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Catégories et cartes PS concernés : Dentistes 19										

C.N.D.A

*Demande d'agrément
ou d'homologation
pour l'intégration d'une
fiche réglementaire*



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(remplir 1 engagement par logiciel)

Je soussigné,, agissant en qualité de
pour la société....., atteste sur l'honneur que le logiciel
intitulé..... dans sa version n°¹....., pour système (OS).....
intègre correctement :

. L'évolution liée à la fiche réglementaire n° _____

Version du cahier des charges de référence (rayer la mention inutile) : 1.31 / 1.40
ou

Version du référentiel d'homologation (rayer la mention inutile) : DI version / TLA version

Identification des factures transmises sur le frontal du CNDA :

1. Tableau récapitulatif à compléter :

Carte CPS utilisée n° de facturation du PS	Régime	Date de transmission des cas de facturation		Nom des Fichiers (Groupe de données 12 champ 2 ou Type 000 pos 50-55)
		N° LOT	N° FACTURE	

Je joins à cette attestation la(es) copie(s) d'écran correspondant aux cas de tests non passant correspondant à la fiche réglementaire prise en compte².

Fait leà

Signature du représentant et cachet de la société

¹ évolution **obligatoire** du n° de version **sur les 4 premiers caractères** par rapport à la dernière version agréée.

² si prévus dans les cas de tests de la fiche réglementaire prise en compte.